



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

**14-04-2015-03**

**Secrétaire de séance élue** : Mme Audrey PEAN

### **OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU LOTISSEMENT DE GOUZE**

Le Maire est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs et a laissé la présidence à Mme Etchart, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du lotissement de Gouze pour l'année 2014 :

Le compte administratif 2014 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
<b>Résultat reporté 2013</b>			-50 690.62€	
<b>Opérations de l'exercice</b>	37 973.06 €	37 973.06 €	- 37 675.55 €	297.51 €
<b>Totaux</b>	37 973.06 €	37 973.06 €	- 88 366.17 €	297.51 €
<b>Résultats de clôture</b>	0,00 €	0.00 €	- 88 068.66€	

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2014 à l'unanimité des membres présents lors du vote (13 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ